

www.obernai.fr

imaginalsoce



RUE BAEGERT : FIN DES TRAVAUX

FÊTE DU VÉLO : lundi 5 juin

Participez à la 2^{ème} Fête du Vélo, organisée par la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile. Deux parcours vous seront proposés, l'un de 17 et l'autre de 30 km, sans difficulté, pour permettre aux familles d'y participer. Découvrez ainsi les itinéraires cyclables du secteur d'Obernai et les différentes facettes du territoire, avec notamment des vues panoramiques sur le Piémont des Vosges, des traversées de villages, de zones agricoles et de sites naturels comme le long de la rivière de l'Ehn.

DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE

Inscription pour les deux circuits de 17 et 30 km :

- Inscription gratuite de 10h à 15h au Village Vélo (Parking des Remparts à Obernai), le point de départ, ou à l'un des points ravitaillement suivants : Bernardswiller, Innenheim, Krautergersheim, Meistratzheim et Niedernai.

Des points de ravitaillement le long du parcours :

- collations offertes aux participants de 10h à 15h à Bernardswiller, Innenheim, Krautergersheim, Meistratzheim et Niedernai,
- petite restauration, buvette et pique-nique au Parking des Remparts.



VILLAGE VÉLO - PARKING DES REMPARTS À OBERNAI

Au Village Vélo, vous pourrez également bénéficier d'information sur le cyclotourisme avec

- le Club Team Obernai Cyclisme,
- le CAO Cyclo,
- le Comité d'Action Deux Roues - CADR 67,
- Movélo Alsace : location de vélo et offres touristiques,
- Keolis Obernai : Pass'O & Vél'O,
- le Réseau de Cardio-Prévention Obésité Alsace,
- le Club Coeur et Santé d'Obernai,
- le Centre Arthur Rimbaud,
- Trace Verte : organisateur d'événements,
- Alsace à Vélo.

Les animations proposées :

- un circuit éducatif pour les enfants,
- un concours de dessin pour les enfants jusqu'à 14 ans,
- un atelier de gravure de vélo,
- un espace pour tester des vélos,
- buvette et petite restauration de 10h à 17h et/ou possibilité de pique-niquer sur place.

Tout le programme et le détail des circuits sur www.obernai.fr/feteduvelo



LE PORT DU CASQUE EST OBLIGATOIRE



Depuis le 22 mars 2017, le port d'un casque à vélo devient obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans, qu'ils soient conducteurs ou passagers. En effet, les chocs à la tête chez les jeunes enfants peuvent causer des traumatismes plus graves que chez les adultes ou adolescents. Le casque diminue le risque de blessure sérieuse à la tête de 70%, le risque de blessure mineure de 31% et le risque de blessure au visage de 28%.

Bulletin municipal de la Ville d'Obernai
Place du Marché - C.S. 80 205 -
67213 Obernai CEDEX

Directeur de la publication : Bernard Fischer
Rédaction, conception et mise en page :
Maud Audinat - Tamina Hobeika
Service Communication - Ville d'Obernai

Crédits photos
Ville d'Obernai - Office de Tourisme - Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile - Photos aériennes : ©AIRDIASOL/Rothan-Airmégapix - Autres photos : Tuan Nguyen - Zélie Chalvignac - Paul Seners - INVIVO - Christophe Hamm - Laure Roman - Tiffany Soder - Festival de Musique - Panoraweb - APERO - DNA Obernai - Centre Arthur Rimbaud - Arboriculteurs - Scouts - LEP - Poulain Proust - Triumph International - Fotolia : © Laurent Renault - © katrin, timoff - © gdvcom © Sergey Novikov © Elnur - © taviphoto

- © Philipimage - © Constantinos - © Dmitry Vereshchagin - © Smole - © cirodella - © nosorogua - © Lorelyn Medina - Shutterstock : © Yuganov Konstantin - © ilker canikligil - © RTimages
Impression : Gyss Imprimeur.
Ce journal est imprimé sur un papier blanc sans chlore pour respecter l'environnement.
Distribution : Ville d'Obernai
Pour toutes informations complémentaires,

problèmes de distribution ou insertion d'une information, vous pouvez contacter la Mairie d'Obernai - Service Communication - C.S. 80 205 67213 Obernai Cedex.
Tél. 03 88 49 95 95 -
E-mail : communication@obernai.fr
Internet : www.obernai.fr
Sortie du prochain numéro : Septembre 2017

SOMMAIRE

Loisirs et citoyenneté

- Fête du Vélo
 - Port du casque obligatoire
- Page 2

Éditorial du Maire

Page 3

Temps Forts

Pages 4 et 5

Extraits des délibérations du Conseil Municipal

Pages 6 et 7

Budget 2017

- Le Budget par domaine
- Les recettes et dépenses
- Les principaux investissements
- Les subventions

Pages 8 à 9

Économie

- L'entreprise Triumph International

Pages 10-11

Urbanisme

- Le Nouvel Hôpital

Page 12

Travaux

- La rue Baegert

Page 13

Urbanisme

- L'ancien site Match
- Les chalets du Camping
- Le site de la Capucinière

Environnement

- Les déchèteries

Pages 14 à 15

Éducation

- La carte scolaire évoluée...

Pages 16-17

Environnement

- Le sentier pédagogique de l'Ehn
- Les entrées d'Obernai plus esthétiques

Page 18

Loisirs

- FINAT
- La Piscine Plein Air et L'Espace Aquatique L'O

Page 19

Culture

- Les inscriptions à l'EMMDD
- Le cinéma d'Obernai

Page 20

Bloc notes

- Carte d'identité et passeport sur rendez-vous
- Naissances

Page 21

Infos municipales / Tribune

Page 22

Loisirs

- Calendrier des Manifestations
- Fête du Sport

Page 23



Chers Habitants d'Obernai,

Les Français ont élu leur nouveau Président de la République, après une campagne électorale très particulière, lors de laquelle la situation de notre pays, sa dette et les enjeux majeurs d'avenir n'ont pas suffisamment été abordés. Nous avons besoin d'une France forte dans une Europe unie et solidaire pour :

- apaiser considérablement les divisions qui se sont exprimées au sein du peuple français,

- réformer enfin notre pays avec vision, courage et volonté,

- arrêter l'augmentation de la dette souveraine de la France, qui se monte à 2 200 milliards d'euros, en réduisant

drastiquement certaines dépenses inutiles de l'État,

- réamorcer une dynamique européenne indispensable dans le contexte géopolitique mondial actuellement particulièrement inquiétant.

Malheureusement, le quinquennat de François Hollande a "abîmé" notre pays et terni l'image de la France. Nous souhaitons vivement une majorité cohérente et stable à l'Assemblée Nationale lors des élections législatives du mois de juin, afin que la situation de la France puisse enfin être redressée.

Vous trouverez en page 8 et 9 de ce journal la synthèse du budget 2017 de la Ville d'Obernai caractérisé par :

- une maîtrise constante des dépenses de fonctionnement,

- la continuité de désendettement de la Ville depuis 12 ans,

- des investissements nouveaux pour un montant de 6,6 millions d'euros,

- des partenariats financiers avec nos organismes paramunicipaux et associations pour 1 063 320 euros.

Je remercie mes collègues élus du Conseil Municipal et les agents de la Ville d'Obernai pour le travail constant réalisé, pour la bonne gestion des finances de notre ville et les investissements réalisés chaque année.

Les travaux rue du Général Baegert sont à présent terminés, les travaux de construction du NHO (Nouvel Hôpital d'Obernai) se poursuivent et nous continuons à travailler avec les opérateurs à l'important projet de requalification de l'ancien site « MATCH ».

Je tiens à remercier les Directrices et Directeurs de nos écoles, nos enseignants, les parents de nos 994 élèves (maternelles et élémentaires) et tous mes collègues élus qui ont coopéré avec vision et discernement à l'évolution de la carte scolaire de la Ville d'Obernai, évolution nécessaire et indispensable pour l'équilibre de nos 3 Groupes Scolaires.

Le lundi de Pentecôte (5 juin), nous organisons une grande journée du vélo sur les Terres de Sainte Odile : venez nombreux participer à cette manifestation très conviviale.

Merci à toutes les associations et à leurs membres bénévoles pour l'organisation, tout au long de l'année, de nombreux événements sportifs, culturels, ludiques... que du plaisir partagé !

Très bel été à toutes et à tous.

Bernard FISCHER,
Docteur en Pharmacie
Maire d'Obernai

Vice-Président du Conseil Départemental du Bas-Rhin



Marché de Printemps : très belle réussite, sous un soleil radieux !



Merci au Club Vosgien, aux élèves du LEP, aux Scouts, aux Arboriculteurs, au Centre Arthur Rimbaud, aux élus du Conseil Municipal ainsi qu'à toutes les bonnes volontés, qui ont permis de nettoyer la nature à l'occasion du "nettoyage de printemps"



Monsieur Paul ADOLF, élevé au rang de Citoyen d'Honneur de la Ville d'Obernai



Remise de la Lettre de citoyenneté aux Jeunes d'Obernai et de Gengenbach, notre ville jumelée



Soirée des Sportifs méritants : bravo aux nombreux talents obernois et aux bénévoles !

▲ Temps forts



Les sportifs obernois récompensés pour leur palmarès



Marie-Amélie Le Fur, triple médaillée aux derniers jeux paralympiques de Rio et marraine de la FINAT 2017



Assemblée Générale de l'APÉRO



Assemblée Générale de l'Office de Tourisme



22^{ème} édition du Festival Pisteurs d'Étoiles

SÉANCE DU 19 DÉCEMBRE 2016

Extrait des délibérations

- Réalisation de la desserte de la zone d'urbanisation future depuis la rue de Bernardswiller - Acquisition à titre gracieux de deux emprises foncières auprès de la Société Kléber Immobilier en liquidation judiciaire. *Voté à l'unanimité.*

de Résidence «Seniors» - Définition préalable des modalités générales de la cession. *Voté à l'unanimité.*

- Décision statuant sur le principe de renouvellement de la délégation de service public pour l'exploitation du transport public urbain de la Ville d'Obernai. *Voté à l'unanimité.*

- Modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile - Transfert des compétences développement économique, plan local d'urbanisme intercommunal et modifications rédactionnelles mineures - Consultation des communes membres. *Voté à l'unanimité.*

- Dépôt d'éléments mobiliers patrimoniaux au Musée de la Chartreuse de Molsheim - Conclusion d'une convention de dépôt avec la Ville de Molsheim. *Voté à l'unanimité.*

- Mise en œuvre d'une convention d'assistance technique au profit de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile dans le cadre de la gestion des compétences de promotion du tourisme et aire d'accueil des gens du voyage. *Voté à l'unanimité.*

- Débat d'Orientation Budgétaire pour l'exercice 2017.

- Réaménagement de la friche industrielle ZHI rue du Général Leclerc par la SAS Almabien - Rétrocession des ouvrages collectifs compris dans les rues de Gengenbach et de Pully dans le domaine public communal affecté à la voirie. *Voté à l'unanimité.*

- Requalification de l'ancien site de la Capucinière - Engagement de la commercialisation d'un terrain communal en vue d'y accueillir un programme

SÉANCE DU 13 FÉVRIER 2017

Extrait des délibérations

- Acquisition de parcelles au lieudit Gesetz au titre de la réserve foncière. *Voté à l'unanimité.*

- Acquisition auprès de la SAFER Alsace d'une parcelle au lieudit Lerchenberg dans le cadre de la constitution de réserves foncières. *Voté à l'unanimité.*

- Requalification de l'ancien site de la Capucinière - Sélection des candidats admis à déposer une offre de projet. *Voté à l'unanimité.*

- Organisation d'une vente de documents par la Médiathèque Municipale - Approbation du principe de déclassement de documents et fixation d'une tarification de vente. *Voté à l'unanimité.*

- Avenant au bail emphytéotique signé entre les Communes d'Obernai, de Bernardswiller, le Syndicat Forestier d'Obernai-Bernardswiller et le Conservatoire des Sites Alsaciens pour la gestion de terrains en forêt indivise. *Voté à l'unanimité.*

- Attribution d'un fonds de concours à la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile pour l'opération de réaménagement de l'Office de Tourisme. *Voté à l'unanimité.*

- Attribution d'une subvention exceptionnelle d'investissement à la Communauté Emmaüs Centre Alsace en soutien au projet de rénovation des locaux d'habitation des Compagnons. *Voté à l'unanimité.*

- Attribution d'une subvention exceptionnelle au Comité d'Organisation de la Finale Nationale du Parcours Sportif Sapeur Pompier et des Épreuves Athlétiques 2017 en soutien à l'organisation de l'événement à Obernai. *Voté à l'unanimité.*



- Attribution d'une subvention au Collège Europe dans le cadre du projet d'établissement pour l'année scolaire 2016-2017. *Voté à l'unanimité.*
- Attribution d'une subvention au Collège Freppel dans le cadre du projet d'établissement pour l'année scolaire 2016-2017. *Voté à l'unanimité.*
- Attribution d'une subvention au Collège Freppel dans le cadre de l'échange franco-allemand 2017 avec le Collège de Gengenbach. *Voté à l'unanimité.*
- Attribution des subventions annuelles aux associations locales et aux œuvres à caractère régional ou national. *Voté à l'unanimité.*
- Fiscalité directe locale – Décision en matière de fixation des taux d'imposition pour l'exercice 2017. *Voté par 29 voix pour et 3 contre (M. Freyermuth, M. Evrard, Mme Freyermuth-Heizmann).*
- Adoption des Budgets Primitifs de l'exercice 2017 - Budget principal et budgets annexes. *Voté par 29 voix pour et 3 abstentions (M. Freyermuth, M. Evrard, Mme Freyermuth-Heizmann).*
- Proposition de nomination de M. Paul Adolf en qualité de Citoyen d'Honneur de la Ville d'Obernai. *Voté à l'unanimité.*

SÉANCE DU 10 AVRIL 2017

Extrait des délibérations

- Modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme - avis du Conseil Municipal. *Voté à l'unanimité.*
- Démolition de l'ancienne crèche halte-garderie municipale - habilitation du Maire à procéder au dépôt du permis de démolir des bâtiments désaffectés. *Voté à l'unanimité.*
- Modification de la sectorisation scolaire. *Voté à l'unanimité.*
- Installations passives de génie civil appartenant à la Ville d'Obernai pour les réseaux de télécommunication : fixation d'un tarif de redevance d'occupation par les opérateurs. *Voté à l'unanimité.*
- Conclusion d'une convention de mise à disposition d'installations passives de génie civil appartenant à la Ville d'Obernai aux opérateurs SFR/COMPLETEL. *Voté à l'unanimité.*
- Attribution d'une subvention exceptionnelle au Comité d'Organisation du Triathlon d'Obernai en soutien à l'édition 2017 de l'épreuve. *Voté à l'unanimité.*
- Attribution d'une subvention exceptionnelle au Lycée Freppel en soutien au projet de visite de Dachau et l'accueil de deux témoins de la Résistance. *Voté à l'unanimité.*
- Approbation des travaux de mise en place d'une isolation extérieure et de stores solaires motorisés en façade de l'école élémentaire Freppel et habilitation du Maire à procéder au dépôt de déclaration préalable. *Voté à l'unanimité.*
- Attribution d'une subvention d'équipement à l'Association SRO Gymnastique pour l'acquisition de tapis de réception aux agrès. *Voté à l'unanimité.*
- Approbation du projet de mise en place d'un bâtiment modulaire "vestiaires" au stade omnisports et habilitation du Maire à procéder au dépôt du permis de construire. *Voté à l'unanimité.*
- Attribution d'une subvention exceptionnelle d'investissement à l'Association Régionale "l'Aide aux Handicapés Moteurs" (ARAHM) en soutien au projet de construction de nouvelles structures d'accueil. *Voté à l'unanimité.*

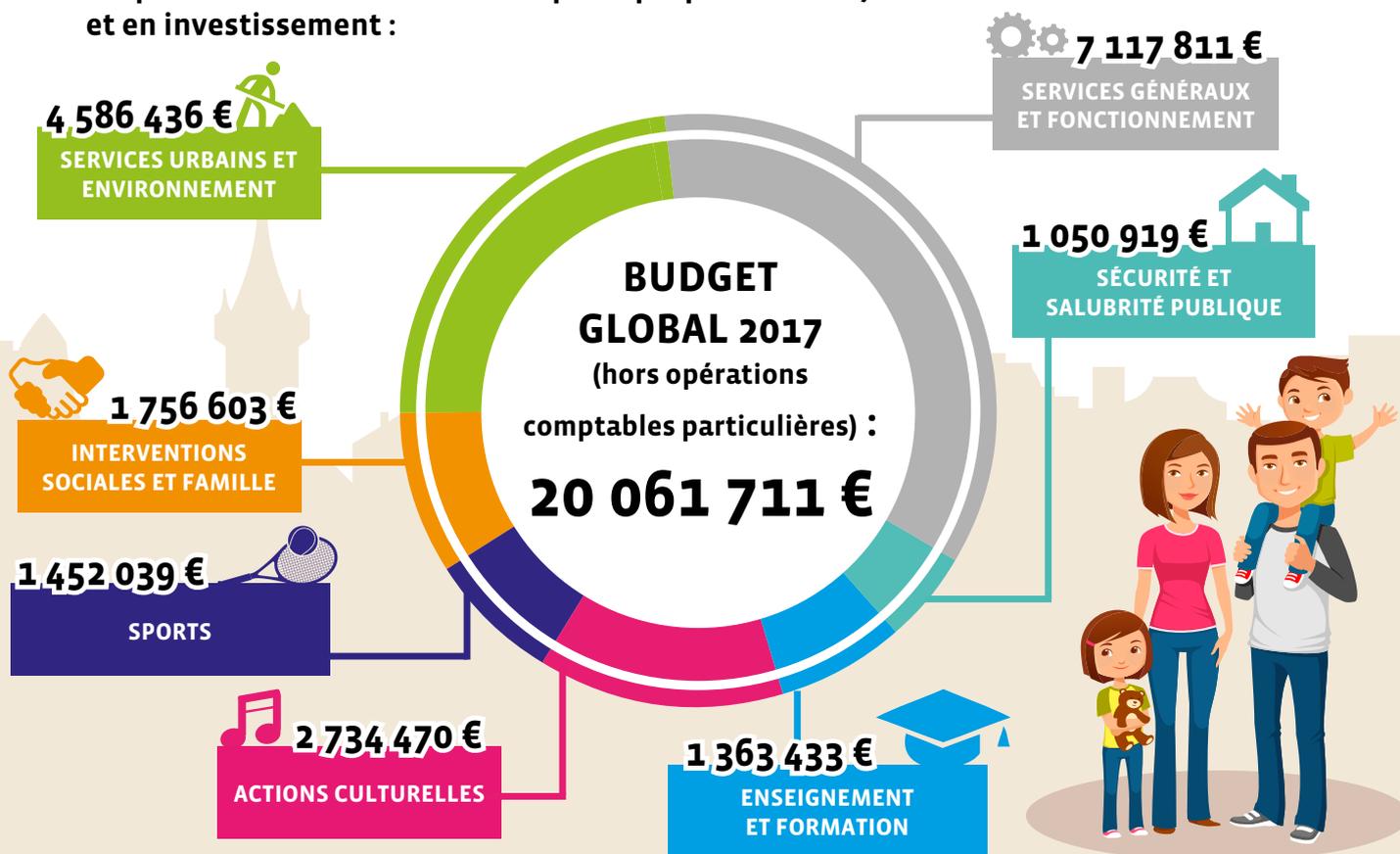


Retrouvez l'ensemble des délibérations sur le site www.obernai.fr

LE BUDGET 2017 DE LA VILLE D'OVERNAI

- MAÎTRISE CONSTANTE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT
- DÉSENDETTEMENT DE LA VILLE DEPUIS 12 ANS
- DYNAMIQUE DE L'INVESTISSEMENT

Ce que la Ville consacre à l'action publique par domaine, à la fois en fonctionnement et en investissement :



QUELQUES INVESTISSEMENTS EN 2017



Mise en accessibilité et renouvellement des menuiseries extérieures de l'Hôtel de Ville : **1 100 000 €**



École élémentaire Freppel - isolation de la façade Sud et mise en place de stores solaires : **148 000 €**



Salle des fêtes - travaux d'amélioration du confort d'hiver et d'été et de l'éclairage : **254 000 €**



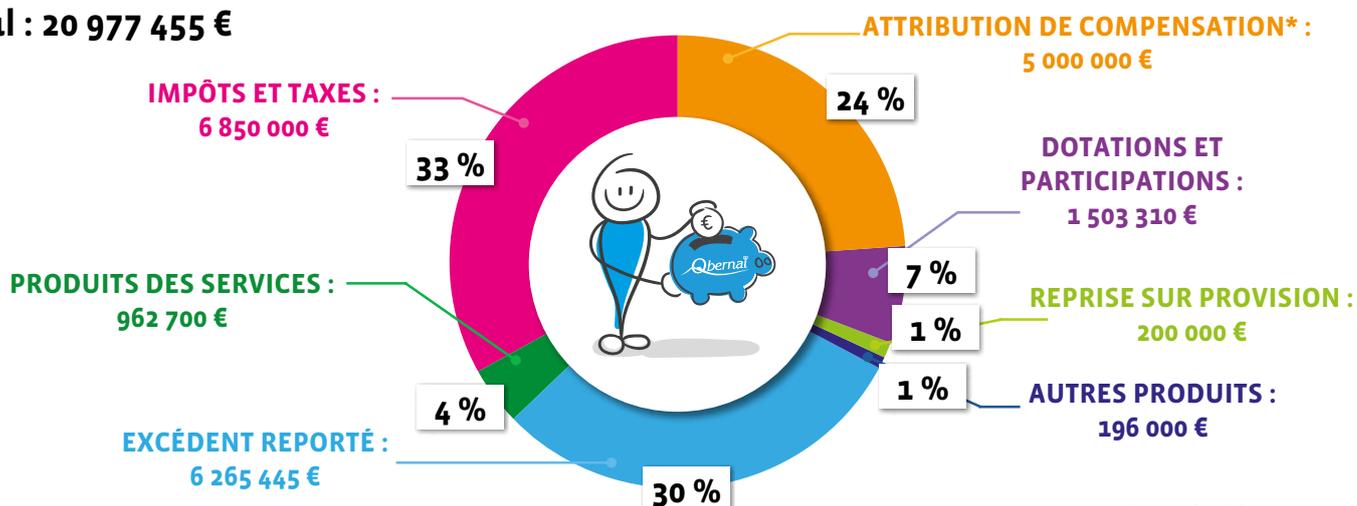
Installations sportives, gymnases et stades : **642 410 €**



Travaux de voirie et éclairage public : **1 194 000 €**

Recettes de fonctionnement

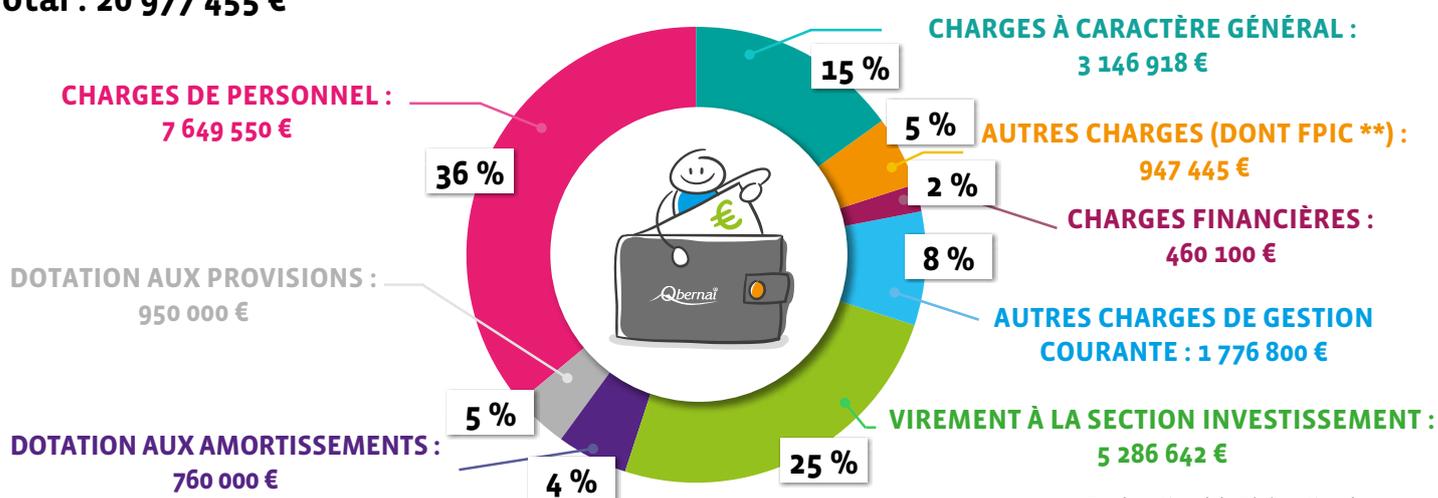
Total : 20 977 455 €



* Compensation du transfert à la Communauté de Communes de la fiscalité professionnelle

Dépenses de fonctionnement

Total : 20 977 455 €



** Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales

LA VIE ASSOCIATIVE À OBERNAI

LE SAVEZ-VOUS ?

OBERNAI COMPTE 125 ASSOCIATIONS TOUS DOMAINES CONFONDUS

Chaque année, la Ville d'Obernai soutient financièrement ses nombreuses associations ainsi que les organismes para-municipaux qui assurent, pour le compte de la Ville, d'importantes missions dans

différents domaines : culturel, social, touristique.... Outre les subventions de fonctionnement, la Ville assume les coûts de fonctionnement et d'entretien d'une majorité d'équipements (salles de sport, stade, terrains de football...). Ces soutiens sont très appréciés par les associations qui organisent, tout au long de l'année, de nombreuses activités et manifestations, avec leurs bénévoles, participant ainsi au dynamisme d'Obernai.

Espace Athic		350 000 €
Centre Arthur Rimbaud		240 000 €
Centre Communal d'Action Sociale		200 000 €
Associations sportives, de loisirs, culturelles, scolaires		156 320 €
Comité des Fêtes		64 000 €
Square des Petits		32 000 €
Obern'Aide		21 000 €

=

1 063 320 €
VERSÉS AUX ORGANISMES
PARA-MUNICIPAUX ET
AUX ASSOCIATIONS



Triumph ET OBERNAI, UN DESTIN COMMUN DEPUIS BIENTÔT 50 ANS !

Présente depuis 1968 à Obernai, au cœur du Pôle d'Activités Nord, l'entreprise Triumph International constitue un fleuron important et incontournable de l'économie obernoise avec sa plateforme européenne de distribution et ses 320 salariés. La position géographique stratégique d'Obernai au sein de l'Europe permet à Triumph International de développer un véritable savoir-faire et de satisfaire, dans un délai court, ses clients internationaux.

Avec son entrée sur le marché américain et mexicain en 2013, avec l'acquisition de deux nouveaux détaillants en lingerie - Journelle (Etats-Unis) et Vicky Form (Mexique), Triumph International a renforcé sa présence mondiale. Après des innovations produits majeures, des campagnes de communication percutantes, reconnues dans le monde de la lingerie, et des collaborations avec des stars internationales, Triumph International poursuit sa success story, avec des répercussions plus que positives pour notre belle Ville d'Obernai (voir ci-contre).

En 130 ans, la société a su évoluer et se positionne aujourd'hui comme l'un des leaders mondiaux de fabrication de lingerie. Son succès est lié au fait que Triumph a su suivre les tendances tout en respectant les besoins et les envies de ses clients. La société s'emploie à proposer de la lingerie au design parfait tout en innovant constamment grâce à des employés expérimentés et motivés à travers le monde.

www.triumph.com



LES MARQUES COMMERCIALISÉES PAR TRIUMPH INTERNATIONAL



L'HISTOIRE DE TRIUMPH INTERNATIONAL À OBERNAI



- 1968** : Ouverture d'un premier atelier à Obernai
- 1969** : Construction de l'usine, Boulevard d'Europe
- 1971** : Extension du bâtiment industriel
- 1980** : Extension de l'usine (construction d'un hall de stockage)
- 1990** : Extension de l'usine (atelier de confection et bureaux)
- 1997** : Aménagement d'un hall et d'une station de sprinklage
- 1999** : Construction d'un hall de stockage
- 2000** : Construction d'un hall (stockage, magasin d'usine, locaux communs, plateaux aménageables) et remaniement des aires de stationnement
- 2003** : Construction d'un local de charge batteries
- 2009** : Agrandissement du magasin d'usine
- 2011** : Agrandissement du magasin d'usine
- 2013** : Création d'un nouveau magasin d'usine



Triumph S'AGRANDIT

Fin 2016, le groupe Triumph, dirigé par Markus Spiesshofer, a choisi de renforcer sa position centrale à Obernai, et plus largement en Europe, par l'extension de ses activités logistiques. C'est un investissement de 10 millions d'euros que réalise l'entreprise familiale pour la construction d'une nouvelle plateforme logistique de 3 300 m², dans notre Ville (Boulevard d'Europe).

Le futur bâtiment sera de belles dimensions avec ses 106 mètres de long et ses 35,50 mètres de large (22,60 mètres de large le long du bâtiment existant), pour une hauteur de 20 mètres.



Il sera doté de deux quais de chargement. À l'intérieur, la plateforme logistique sera à la pointe de la technologie avec ses 3 300 m² entièrement robotisés. En effet, 25 petites «navettes» (pouvant se déplacer jusqu'à 60 km/heure) s'activeront sur 5 niveaux (totalisant 47 étages de rayonnages), contribuant ainsi à la préparations des commandes de lingerie venues de toute l'Europe.

Gabriel Arhanchiague, Directeur Logistique Europe, n'est pas peu fier de préciser que le site d'Obernai est le premier du groupe à être équipé de cette technologie, faisant du site alsacien un centre logistique "d'envergure".

Le chantier de la future plateforme automatisée a débuté en février dernier. Après les premiers coups de

pelleteuses, c'est le terrassement qui est en cours. Les premiers murs devraient être montés dans les prochains jours. La fin des travaux du bâtiment est prévue fin octobre.

LE SAVEZ-VOUS ?

- Avec six machines à coudres et six employés, la production de corsèterie a commencé dans une grange à Heubach (Allemagne du Sud).
- Après les travaux, la capacité de stockage des installations sera de 650 000 cartons.
- Aujourd'hui, Triumph International emploie 30 000 salariés dans le monde et est présente dans plus de 120 pays.



LE CHANTIER DU NOUVEL HÔPITAL D'OBERNAI



Le chantier de construction du Nouvel Hôpital d'Obernai (NHO) au lieu-dit Schulbach, avenue du Maire Gillmann, a débuté en octobre dernier. Après un peu de retard au démarrage lié aux conditions climatiques du mois de janvier, le chantier se déroule conformément au planning prévisionnel et dans le respect de l'enveloppe budgétaire validée par l'Agence Régionale de Santé Grand Est.

Fin avril, les travaux de fondation et les élévations du sous-sol étaient totalement achevés, et ceux du rez-de-chaussée l'étaient à 95 %. Le gros œuvre de l'ensemble du bâtiment (sous-sol, rez-de-chaussée,

1^{er} et 2^{ème} étages) sera ainsi achevé pour la mi-septembre. Le bâtiment sera "clos et couvert", donc hors d'air et hors d'eau d'ici la fin du mois d'octobre.

La réception administrative du bâtiment est prévue pour le mois de septembre 2018. Le dernier trimestre de l'année 2018 sera consacré à la levée des éventuelles réserves, à l'obtention des autorisations administratives d'ouverture, au bionettoyage des locaux et à l'équipement du bâtiment.

La mise en service du Nouvel Hôpital d'Obernai est prévue pour le mois de février 2019.



RUE DU GÉNÉRAL BAEGERT

Après le réaménagement de la rue Dietrich en 2016, c'était au tour de la rue du Général Baegert de faire l'objet, pendant 4 mois, d'une restructuration complète. L'objectif était de rendre cet axe important du centre-ville plus fonctionnel pour tous (circulation automobile, piétons, livraisons) et plus attractif pour le développement des commerces en s'intégrant mieux au centre touristique.

Dans un premier temps, la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile est intervenue en renouvelant l'ensemble des réseaux souterrains vétustes d'eau potable, d'assainissement, de gaz et de télécommunications, et en posant des conteneurs enterrés pour les déchets domestiques.

La Ville a procédé aux aménagements en surface, y compris l'éclairage public :

- La totalité de la rue a été réalisée avec des trottoirs présentant une hauteur de 2 cm améliorant ainsi les traversées et l'accessibilité.
- La voie réservée aux véhicules a été réduite à 3,5 mètres.
- Les espaces de circulation piétons ont été élargis à 1,40 mètre minimum sur l'ensemble de la rue et le pavage en granit permet une meilleure perception de rue et sa mise en valeur architecturale.
- Un arrêt de bus Pass'O a été créé pour ne pas bloquer pas la circulation.
- Un lieu de pause et de convivialité à l'angle des deux rues a été aménagé avec plusieurs bancs.
- Les espaces verts bordant le petit parking des Fines Herbes seront entièrement replantés de végétaux de hauteurs et de variétés différentes.



LES RUES BAEGERT ET DIETRICH EN FÊTE SAMEDI 20 MAI

A l'occasion de la fin des travaux, les commerçants des rues Baegert et Dietrich vous accueillent **le samedi 20 mai, de 10h à 18h**, avec de nombreuses animations :

- inauguration avec Trompes de chasse de Mollkirch,
- rencontre et dédicace avec André Cabaret et Christine Daux,
- défilé de maillot de bain, défilé de mode et démonstration de "Pole Dance",
- animation zumba,
- animation pour les enfants (maquillage, dessin),
- sjoelbak - billard hollandais,
- dégustation de produits,
- tombola gratuite,
- buvette et petite restauration de 10h à 18h.

Venez (re)découvrir le savoir-faire de vos commerçants !

L'ANCIEN SITE "MATCH" : modification du PLU

Dans sa séance du 10 avril 2017, le Conseil Municipal a donné, à l'unanimité, un avis favorable au projet de modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme de la Ville d'Obernai.

Cette procédure est motivée principalement par la création d'une zone urbaine spécifique, correspondant aux sites de l'ancien supermarché Match et de l'Hôpital civil, où sont définies les nouvelles occupations admises, les capacités de stationnement requises, les règles de prospect et d'aspect des constructions, conformément au projet de requalification présenté dans la précédente édition du journal municipal. Le dossier de modification du PLU sera disponible pendant la durée de l'enquête publique, en Mairie d'Obernai.

Pour plus d'informations sur les dates de l'enquête et le contenu du dossier : www.obernai.fr et www.cc-paysdesainteodile.fr



LES CHALETS DU VALLON DE L'EHN***

La saison a repris au Camping Municipal d'Obernai, qui s'est doté en décembre dernier de 4 chalets contemporains d'une capacité de 4/6 personnes. C'est fort de cette nouveauté que l'équipe du Camping accueille désormais ses habitués ainsi qu'une nouvelle clientèle.

Ces logements équipés permettent de passer des vacances au vert avec tout le confort de la maison :

- **à l'intérieur** : deux chambres, un salon – séjour et une cuisine équipée,
- **à l'extérieur**, une terrasse individuelle avec salon de jardin permet de profiter des beaux jours.

Le cadre, l'aménagement intérieur, les services du camping... permettent ainsi de passer un séjour en toute quiétude. Les premiers vacanciers ont apprécié cette offre d'hébergement différente, qui augure une saison prometteuse en termes de réservations.

www.camping-obernai.fr



CAPUCINIÈRE : le projet d'aménagement avance

Au cœur du Faubourg médiéval, le site de la Capucinière (46,57 ares), propriété de la Ville, a fait l'objet d'une démolition totale l'été dernier, à l'exception de l'ancienne Chapelle.

Le 19 décembre 2016, le Conseil Municipal a décidé d'engager la commercialisation d'une emprise d'environ 28 ares, en vue d'y accueillir :

- une résidence à vocation "seniors" d'une trentaine d'appartements adaptés,
- un parking semi-enterré de 70 à 85 boxes,
- un parvis-square public de 500 m².

Sur la partie Sud du site, accessible depuis la rue du Général Gouraud, la Ville prévoit d'aménager une aire publique de stationnement de courte durée, afin de répondre aux besoins des usagers des commerces environnants.

Le 13 février 2017, suite à un appel à projet auprès d'opérateurs privés, une première sélection a été réalisée par le Conseil Municipal. Trois candidats ont été admis à déposer un projet architectural d'ensemble.

Le 20 juin 2017, le Conseil Municipal sélectionnera le projet lauréat et décidera de la vente de l'emprise pour le projet retenu.

Les personnes d'ores et déjà intéressées par ce programme de construction d'appartements seniors et de garages privés peuvent contacter la Direction de l'Aménagement et des Équipements (DAE) de la Ville d'Obernai pour de plus amples informations.

DAE - Tél. 03 88 49 98 46

DÉCHÈTERIE : continuons à recycler

Suite aux travaux d'agrandissement du site de la déchèterie de Krautergersheim, et grâce aux soutiens des éco-organismes, de nouvelles filières de recyclage seront désormais proposées aux habitants de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile.

- **La benne "Mobilier"** : elle est destinée à recevoir les meubles usagés : matelas, tables, chaises, canapés, armoires, commodes... Ces déchets d'ameublement ainsi collectés seront par la suite recyclés et valorisés selon les matériaux qui les composent (bois, textile, plastique, métal...).
- **La benne "Plâtre et plaques de plâtre"** : les déchets de plâtre ainsi collectés partiront en filière de revalorisation sur un site alsacien. Jusque là enfouis, les déchets de plâtre deviennent donc désormais une ressource en retournant directement dans le circuit de la construction.

- **La benne "recyclerie/réemploi"** : elle est destinée à recevoir les objets (vélos, jouets, électroménager...) en bon état de fonctionnement, et méritant une seconde vie. Les objets ainsi déposés dans cette benne constitueront un don à l'association Emmaüs qui les revalorisera dans ses magasins solidaires.

En proposant ces nouvelles filières de recyclage où chaque déchet redevient une ressource en entrant à nouveau dans le circuit économique, la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile poursuit son engagement dans la mise en place d'une démarche d'économie circulaire sur son territoire.

La déchèterie d'Obernai accueillera également ces 3 nouvelles filières de revalorisation après les travaux d'agrandissement prévus début 2018.

www.obernai.fr/decheterie



La déchèterie de Krautergersheim



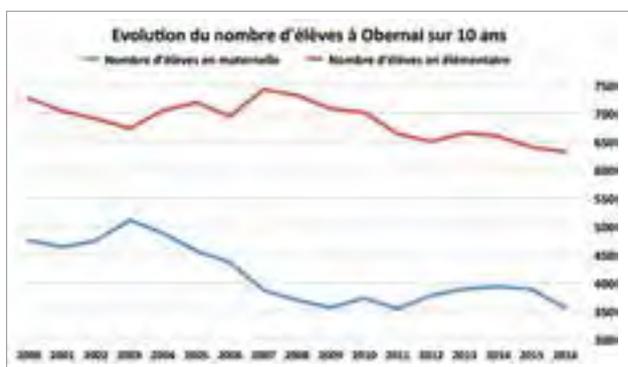
LA CARTE SCOLAIRE ÉVOLUE...

Pour cette année scolaire 2016/2017, Obernai accueille 994 élèves dans les trois groupes scolaires de la commune. Idéalement répartis sur le territoire communal, ils sont entretenus par la Ville et bénéficient de structures périscolaires à proximité. En concertation avec l'Inspection de l'Éducation Nationale et les Directions des écoles, un état des lieux très précis de la scolarisation à Obernai a été réalisé (évolution des effectifs, impact des classes bilingues, dérogations internes et externes, salles de classe disponibles...).

Baisse du nombre d'élèves

- Obernai fait face, depuis quelques années, à une baisse générale des effectifs scolaires.
- Le Groupe scolaire Europe (école maternelle Camille Claudel et école élémentaire Pablo Picasso) bénéficie néanmoins d'une forte dynamique grâce à la construction du Parc des Roselières et à l'implantation de la filière bilingue.
- A contrario, les Groupes scolaires Freppel et du Parc n'ont pas connu d'augmentation des effectifs et des classes y ont été fermées ces deux dernières années.

Risque de fermeture de classes faute d'élèves



- Une nouvelle fermeture de classe était envisagée dès la rentrée 2017 par l'Éducation Nationale au Groupe scolaire Freppel.
- Il devenait nécessaire d'alléger les effectifs du Groupe scolaire Europe, particulièrement importants, et notamment à l'école maternelle Camille Claudel.

Répartition déséquilibrée des effectifs dans les locaux scolaires

- Le Groupe scolaire Europe atteint ses limites en termes de capacité d'accueil. Les 19 salles de classe sont actuellement toutes utilisées.
- Au Groupe scolaire du Parc, 3 salles de classes sont encore libres.

- Au Groupe scolaire Freppel, 6 salles de classe sont encore disponibles.

La solution

- Procéder à des modifications de la carte scolaire en changeant de secteur un certain nombre de rues.
- Appliquer la nouvelle carte scolaire dès la rentrée 2017/2018 pour l'ensemble des élèves, y compris ceux déjà scolarisés à Obernai.

Les objectifs de la nouvelle sectorisation

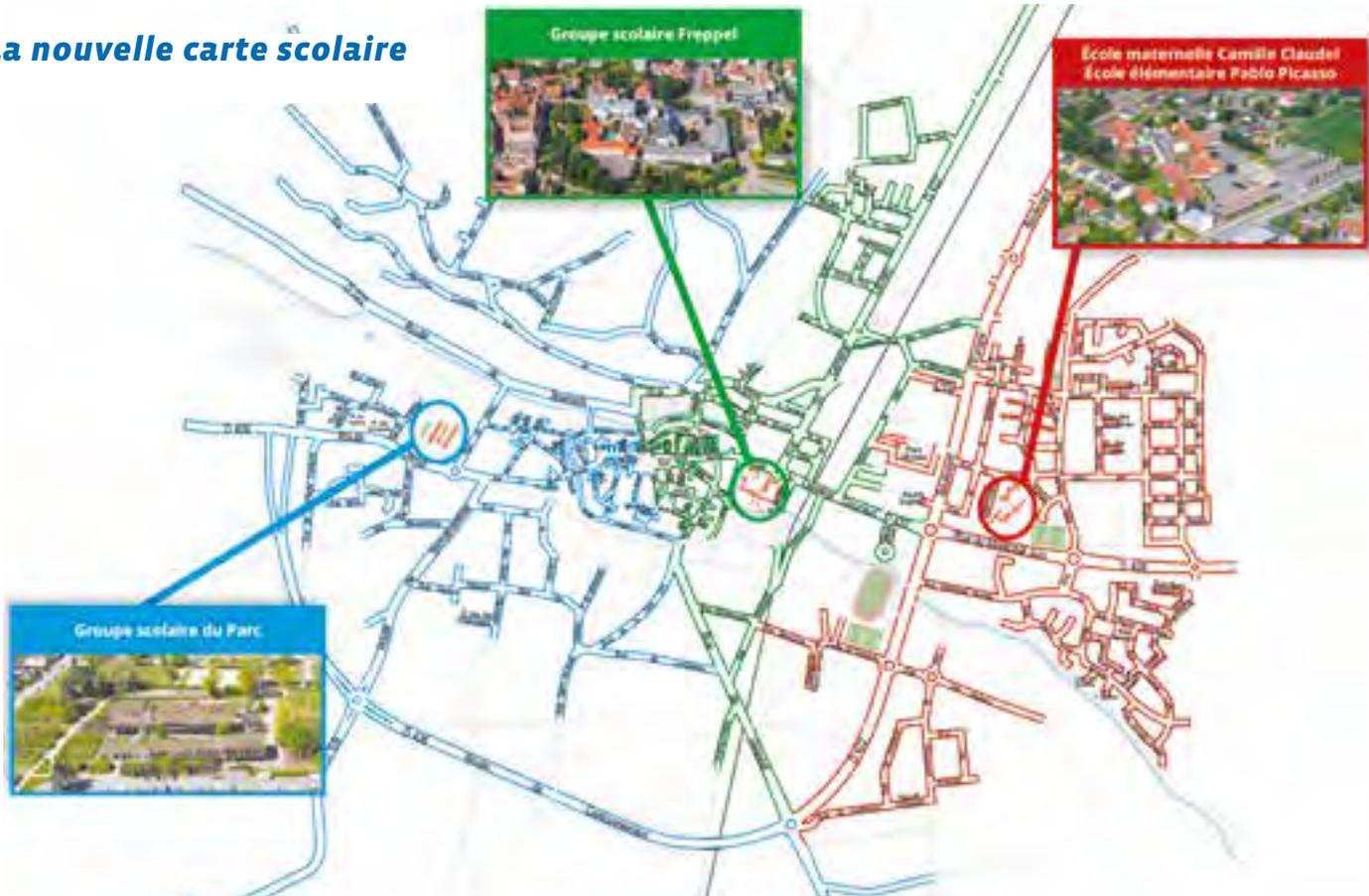
- Obtenir un rééquilibrage des effectifs afin d'augmenter le nombre d'élèves dans les Groupes scolaires Freppel et du Parc dès la rentrée 2017.
- Maintenir le nombre de classes actuel au Groupe scolaire Freppel et éviter une fermeture de classe.
- Ouvrir une nouvelle classe au Groupe scolaire du Parc à la rentrée 2017.
- Réduire les effectifs du Groupe scolaire Europe.
- Éviter les classes surchargées pour de meilleures conditions d'apprentissage.
- Anticiper les évolutions des effectifs dès la rentrée prochaine tout en ayant aussi une vision sur le long terme.

La décision de modifier la carte scolaire a été prise dans l'intérêt général. Elle anticipe les évolutions démographiques et vise à répartir les élèves en fonction des capacités d'accueil des établissements et en adéquation avec les locaux. Appliquée dès la rentrée 2017, la nouvelle carte scolaire impactera 110 enfants déjà scolarisés qui intégreront un nouveau Groupe scolaire en fonction de leur domicile. Ainsi, dès l'année scolaire 2017/2018, cet équilibre des effectifs dans les écoles permettra un meilleur confort d'apprentissage pour l'ensemble des élèves.

Qu'est-ce que la carte scolaire ?

Les communes qui possèdent plusieurs écoles maternelles et élémentaires doivent établir une sectorisation scolaire. Le territoire communal est ainsi découpé en plusieurs secteurs permettant de déterminer le ressort de chaque école. C'est une compétence du Conseil municipal. La carte scolaire précise dans quelle école sont affectés les élèves en fonction de leur lieu de résidence dans la commune. Les habitants doivent inscrire leurs enfants dans l'école située dans leur secteur.

La nouvelle carte scolaire



Répartition prévisionnelle des élèves * pour la rentrée 2017/2018 selon la nouvelle carte scolaire

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	ULIS	Nombre d'élèves en maternelle	Nombre d'élèves en élémentaire	Nombre total d'élèves	Nombre total de classes
ÉCOLE MATERNELLE CAMILLE CLAUDEL														
2017/2018 Classes monolingues	10	17*	30	30							87		204*	8
2017/2018 Classes bilingues		44*	42	31							117			
2016/2017 Classes monolingues	9	34	32	48							123		238	9
2016/2017 Classes bilingues		42	31	42							115			
ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PICASSO														
2017/2018 Classes monolingues					41*	44	42	41	50	9		227	387*	15
2017/2018 Classes bilingues					42*	35	37	24	22		160			
2016/2017 Classes monolingues					52	52	44	59	45			252	390	16
2016/2017 Classes bilingues					35	37	24	22	20		138			
GROUPE SCOLAIRE FREPPEL														
2017/2018		11*	18	23	31*	31	28	32	29		52	151	203*	8
2016/2017		17	24	25	27	18	28	25	25		66	123	189	8
GROUPE SCOLAIRE DU PARC														
2017/2018		14*	21	25	21*	39	30	32	35		60	157	217*	8
2016/2017		17	21	17	26	25	25	28	20		55	124	179	7

* Les inscriptions sont en cours pour la rentrée 2017/2018. Les chiffres publiés le sont sur la base des inscriptions réelles à la date du 17 mars 2017.

SENTIER PÉDAGOGIQUE DES RIVES DE L'EHN : promenez-vous dans les bois

Le territoire de la Ville d'Obernai est drainé par l'Ehn, s'écoulant d'Ouest en Est. Il est aussi traversé par un réseau de sentiers, dont l'un parcourt les rives de l'Ehn depuis la Piscine Plein Air vers les étangs de pêche et l'extrémité occidentale du ban communal.

La Ville d'Obernai, accompagnée d'étudiants du Lycée Agricole, vous propose une re-découverte de ce patrimoine naturel. Une série de panneaux explicatifs illustre les composantes écologiques et hydrauliques de l'Ehn et son cordon végétal. Au gré de vos activités sur ces rives, vous passerez non loin de la bergeronnette printanière qui s'affaire à collecter insectes et autres crustacés. La truite, tapie à l'abri des racines des aulnes et des frênes, patiente jusqu'à la dérive d'une éphémère (petit insecte volant) et reste bien souvent invisible au promeneur.

L'Ehn, c'est avant tout des volumes d'eau qui s'écoulent, entraînant bois et cailloux lors de ses crues hivernales. Elle connaît un régime pluvio-nival, avec une période de hautes eaux en automne hiver,

liée aux précipitations et une influence de moins en moins forte des fontes neigeuses. Ce ne sont pas moins de 500 litres/seconde qui transitent inlassablement dans son lit.

L'Ehn est aussi une zone inondable, qui a obligé l'homme à éloigner les constructions du lit de la rivière et à agrandir le passage des eaux sous les ponts. Les remparts de la Ville et la voûte sous l'église en sont les plus emblématiques exemples. La dernière grande crue date de février 1990, où la rivière fut bien trop petite pour contenir les 15 000 litres/seconde enregistrés. Mais l'Ehn est également une rivière sensible lors des basses eaux.

www.obernai.fr/sentierdelehn

**Prochaine visite guidée : samedi 8 juillet à 14h
inscription à l'Office de Tourisme**



DES ENTRÉES DE VILLE plus esthétiques

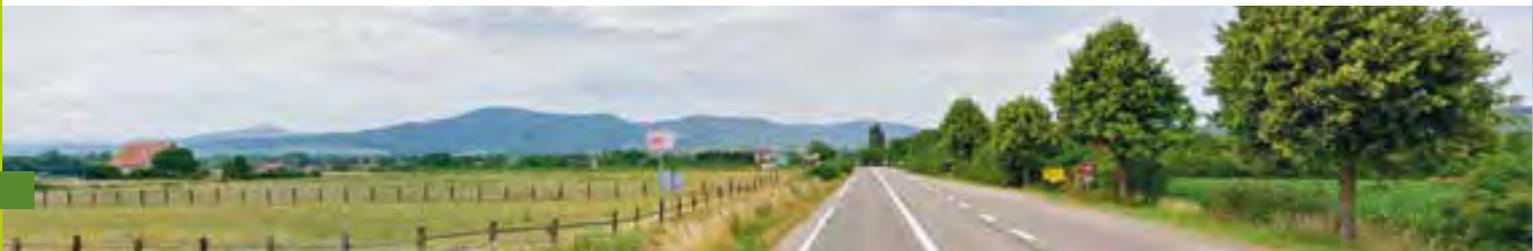
Afin de préserver les paysages naturels, les dispositifs publicitaires sont interdits en-dehors des agglomérations. La loi avait cependant prévu la possibilité de signaler hors agglomération les hôtels, restaurants, garages et stations-services au moyen de préenseignes dont le nombre et les dimensions étaient strictement encadrés.

Face à la pollution visuelle liée à la multiplication de panneaux aux entrées de ville, l'État a décidé en 2015 de restreindre le champ des activités bénéficiant de cette dérogation, qui se limite désormais aux activités en relation avec la fabrication ou la vente de produits du terroir par des entreprises locales, aux activités culturelles et aux monuments historiques ouverts à la visite.

Chargée de l'application de ces nouvelles réglementations sur son territoire, la Ville d'Obernai a recensé les préenseignes n'étant plus conformes aux dispositions en vigueur et a contacté les établissements concernés en vue de la mise en conformité de ces supports.

Le nombre de préenseignes aux abords de la commune a ainsi été réduit de 53 à 16 panneaux. La Ville d'Obernai remercie les acteurs économiques ayant contribué à cette démarche de mise en valeur des entrées de ville et d'amélioration de notre cadre de vie.

Pour toute question : dae@obernai.fr



LA FINAT 2017

L'édition 2017 de la finale nationale du parcours sportif sapeur-pompier et des épreuves athlétiques - FINAT 2017 - se déroulera cette année à Obernai, le samedi 24 juin 2017.

Événement sportif de l'année pour l'ensemble des sapeurs-pompiers de France, la FINAT conclut une saison sportive riche et intense. Les athlètes ont été sélectionnés lors de qualifications départementales et régionales.

Indispensable à la condition physique nécessaire à l'exécution des missions de secours, la pratique sportive régulière et l'organisation de compétitions tout au long de l'année, permettent également de cultiver les valeurs fondamentales des sapeurs-pompiers : dépassement de soi au service du collectif, cohésion de groupe, solidarité, courage et persévérance.

Rassemblant entre 800 et 1 000 compétiteurs ainsi qu'un large

public, ce sera, au-delà de la compétition sportive, l'occasion d'un grand événement convivial avec de nombreuses animations (buvette et petite restauration sur place).

Marie-Amélie Le Fur, Médaillée d'Or aux Jeux paralympiques de Rio de Janeiro, Marraine de la FINAT 2017, sera présente à Obernai !



www.sdis67.com/fr/finat2017

FINALE NATIONALE DU PARCOURS SPORTIF SAPEUR-POMPIER ET DES ÉPREUVES ATHLÉTIQUES

2017 BAS-RHIN FINAT SAPEURS-POMPIERS DE FRANCE

Samedi 24 juin 2017 à Obernai Bas-Rhin - Alsace

Marie-Amélie Le Fur, marraine de la FINAT 2017

ATHLÈTES, BÉNÉVOLES, PARTENAIRES :

ENSEMBLE POUR GAGNER !

www.sdis67.com

L'O ET LA PISCINE PLEIN AIR vous accueillent tout l'été

Vous aurez le choix pour vous baigner et profiter du soleil à Obernai cet été. En effet, en plus de l'Espace Aquatique L'O qui est ouvert toute l'année, la Piscine Plein Air ouvrira ses portes au public pour la période estivale dès le 17 juin. Les extérieurs de L'O, c'est à dire le pentagliss, le bassin de loisir et le snack seront ouverts au public à partir du 1^{er} juillet.

Les tarifs de la Piscine Plein Air :

- l'entrée adulte : 4,50 €
- l'entrée 4 à 17 ans : 3,50 €
- l'entrée moins de 4 ans : 1,50€

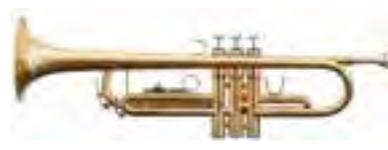
HORAIRES D'OUVERTURE DE L'O ET DE LA PISCINE PLEIN AIR :

- **lundi** : 10h-20h
- **mardi** : 10h-20h
- **mercredi** : 10h-20h
- **jeudi** : 10h-20h
- **vendredi** : 10h-20h
- **samedi** : 9h-19h
- **dimanche et jours fériés** : 9h-19h

Rappel : Il est conseillé de se garer au Parking de l'Altai pour venir à la Piscine Plein Air.

Retrouvez toutes les informations, les tarifs... sur www.lo-obernai.fr





L'École Municipale de Musique, de Danse et de Dessin prépare sa rentrée

Pour les futurs nouveaux élèves, les inscriptions à l'École Municipale de Musique, de Danse et de Dessin débuteront à partir du mois de juin pour la rentrée 2017/2018. Les tarifs, horaires et présentation des cours seront disponibles en ligne, début juin, sur le site de la Ville :

www.obernai.fr/emdd

Pour les plus petits

Des cours d'éveil ou d'initiation sont proposés dans les trois disciplines principales de l'école dès l'âge de 3 ans (petite section maternelle*) en musique et dès l'âge de 4 ans (moyenne section maternelle*) pour la danse et le dessin (*niveau de l'enfant à la rentrée).

Les cours de Musique

Toutes les familles d'instruments sont représentées à savoir :

- Cordes
- Bois
- Cuivres
- Percussions
- Accordéon
- Piano et piano jazz
- Harpe
- Chant lyrique
- Guitares classique, électrique ou basse.

L'EMMDD propose systématiquement une offre pédagogique déclinée sur trois axes principaux et complémentaires qui sont :

- la Pratique Collective,
- la Formation Musicale
- les Cours individuels d'instrument.

Il est également possible de ne suivre que les cours de Formation Musicale ou de participer uniquement aux ateliers de Pratiques Collectives sous réserve d'un niveau suffisant de l'élève (tarif spécifique).

Les cours de Danse Classique

Bénéficiant d'un studio de danse de près de 160 m², l'EMMDD est l'endroit idéal pour permettre aux jeunes filles et garçons de s'initier, d'apprendre et de progresser dans l'apprentissage de la danse classique et de l'expression chorégraphique.

Les cours de Dessin

Ces cours sont systématiquement collectifs et par tranches d'âges. Ils permettent aux enfants, ados et adultes, de découvrir les différentes techniques de dessin ainsi que leurs spécificités en fonction de différents supports (toiles, papiers, cartons...) privilégiant la libre expression et la sensibilité des élèves, enfants, ados ou adultes.

Nouveauté : À partir de la rentrée prochaine, l'EMMDD proposera également un cours technique plus didactique permettant d'acquérir une maîtrise de l'art graphique reprenant dans une réelle progression toutes les bases des techniques de dessin et de la couleur (les cours habituels privilégiant le sujet). Ce cours, que l'on pourrait nommer "Le Dessin pour les nuls... en dessin !" sera réservé aux élèves ados et adultes à partir de 15 ans.

LE CINÉMA ADALRIC fête ses 30 ans !

Créé en 1987, le cinéma Adalric du relais culturel Espace Athic n'a pas pris une ride. En témoignent les nouvelles housses pour les fauteuils, l'arrivée du numérique et des projections de films en 3D (sans surcoût !). L'engagement passionné d'une quarantaine de bénévoles permet d'offrir quotidiennement le meilleur aux spectateurs, avec une triple exigence : qualité, diversité, proximité. Et ça marche : en 2016, la salle a accueilli 17 100 spectateurs !

Venez partager le gâteau !

Au programme des festivités :

- Deux soirées spéciales les 13 mai et 2 juin.

- "Instants cinéma" : un jeu concours (quizz) organisé avec l'Office de Tourisme et les commerçants, à partir de début juin.
- Un week-end festif : les 24 et 25 juin, avec de nombreuses animations : portes ouvertes de la salle et de la régie, vente d'affiches, projection gratuite de plusieurs films dont l'avant-première du film de Roschdy Zem " Les hommes du feu".

Programme détaillé début juin sur www.cinema-adalric.com



LES DEMANDES DE CARTE D'IDENTITÉ ET DE PASSEPORT sur rendez-vous uniquement



Depuis le 28 mars, l'État a souhaité que les demandes de carte d'identité, jusqu'à présent prises en charge dans toutes les mairies, soient traitées selon la même procédure que celle mise en oeuvre pour les passeports.

Ainsi une demande de carte d'identité ne pourra être faite que dans les communes équipées d'une station biométrique permettant notamment de collecter les empreintes numérisées du demandeur dans un objectif de sécurisation de son identité.

La Mairie d'Obernai, qui est dotée de deux stations de recueil, fait partie des 46 communes dans le Bas-Rhin où peuvent s'effectuer ces démarches. Et pour faire face à l'augmentation des dossiers traités tout en assurant une prise en charge optimale des demandes, le service des Cartes Nationales d'Identité et des Passeports, vous accueille désormais sur rendez-vous.

La procédure

- Vous faites votre pré-demande en ligne <https://ants.gouv.fr> (facultatif mais facilite la démarche) ou vous passez en Mairie récupérer le formulaire cerfa.
- Vous rassemblez les pièces justificatives (liste consultable sur le site www.obernai.fr).
- Si votre dossier est complet, vous prenez rendez-vous via le site internet : www.obernai.fr/rdv
- Vous venez à l'heure au rendez-vous avec votre dossier complet (le formulaire cerfa rempli ou la pré-demande imprimée faite en ligne et les originaux des pièces justificatives).
- Les agents municipaux vérifient votre dossier et prennent vos empreintes afin de finaliser votre demande.
- Le traitement d'un dossier prend 20 minutes environ.
- Vous recevez un SMS à l'arrivée de votre pièce d'identité.
- Vous passez récupérer votre pièce d'identité, sans rendez-vous, dans un délai maximum de 3 mois.

A NOTER

- Il est nécessaire de prendre autant de rendez-vous que de pièces d'identité demandées. Par exemple, une CNI pour chaque membre d'une famille de 4 personnes c'est 4 rendez-vous.
- La présence de l'enfant est obligatoire au dépôt du dossier accompagné d'un représentant légal, et à partir de 12 ans au retrait du passeport.
- La présence du demandeur adulte est obligatoire au dépôt et au retrait de la pièce d'identité.

Prenez rendez-vous en ligne

Pour éviter les files d'attente aux guichets, les demandes de délivrance de titre d'identité se font uniquement sur rendez-vous.

- Pour faciliter la démarche, vous pouvez prendre rendez-vous en ligne sur le site internet de la Ville d'Obernai.
- Vous pouvez également prendre rendez-vous par téléphone au 03 88 49 95 95 et notamment en cas d'urgence (impératif professionnel...).

www.obernai.fr/rdv

NAISSANCES

Décembre 2016

Lucas BRAUN, Lalia NGUYEN, Nolan REISS, Arthur JESSEL, Elisa HOST, Raphaël GIRONDEAU, Viviane PEDROSA, Loris BRUNNERT, Soan SAINT PAUL, Neyla CHIKAR.

Janvier 2017

Jules AUF DER MAUER, Evie BRINGOUT, Lizie GIESSLER, Nael COLDEBOEUF,

Léna DOUCHET, Emmy CROVISIER, Liya UYSAL, Agathe FRISON, Lucie ROBERT LUANGLATH.

Février 2017

Lou CHAPOT, Eloïse REHBERGER, Raider DEMETER, Özgun KOÇ, Manoa PINCEMIN, Ahmed BEN M'SADDAK, Lutz KONG, Alexandre FRECHARD, Emir ÜLKER.

Mars 2017

Melih PARLAK, Mia CHARBONNIER CARNEIRO, Lucas MEYER, Léonie BEYREUTHER, Ilyana PAULIN, Aras ÖZER

Avril 2017

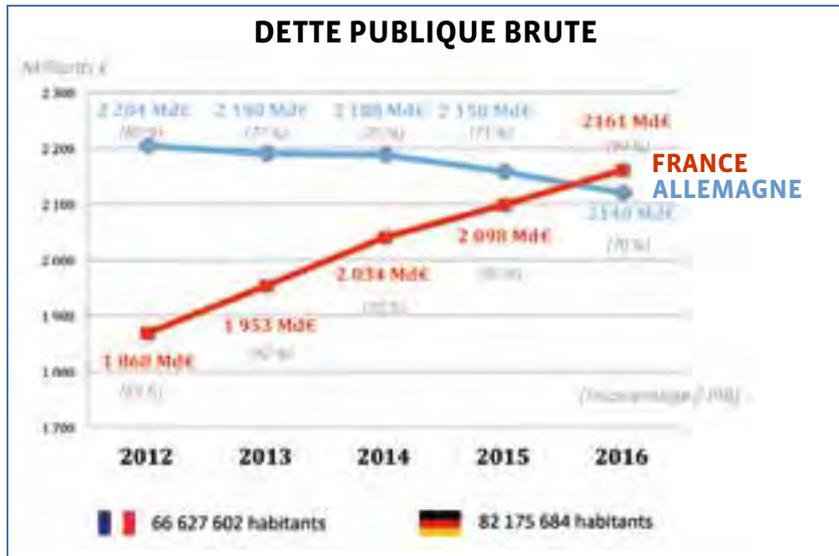
Alice KERN, Ronan VINEY BIBAUT, Soline ROSENFELDER, Elykiah MALONGA COSTA, Arthur DENEVERS.



Nous sommes fondamentalement attachés à l'Europe... L'Alsace est une terre humaniste, ouverte sur le monde et résolument engagée dans des partenariats avec tous ses voisins, dont notamment le Bade-Wurtemberg. Le jumelage Gengenbach-Obernai date de mars 1958 ; merci aux audacieux élus de nos deux communes d'avoir osé sceller une si forte amitié entre notre belle ville alsacienne et une ville rayonnante du Pays de Bade, 13 ans à peine après la fin de la 2nde Guerre Mondiale. Cette amitié permet des échanges constants entre nos élèves, nos collégiens et nos lycéens, les associations, les entreprises et les élus des deux villes. Nous évoquons fréquemment les enjeux d'avenir de l'Europe et les situations de nos deux pays, l'Allemagne et la France.

A l'heure où la France a choisi son nouveau Président de la République, il sera impérieux de réamorcer fortement l'axe franco-allemand pour une perspective européenne heureuse, mais également de stabiliser, puis de diminuer la dette souveraine de la France, qui après le quinquennat de François Hollande, dépasse à présent celle de l'Allemagne.

Dans un contexte géopolitique international particulièrement troublé, il est plus que jamais nécessaire de renforcer la coopération entre les pays européens : une Europe politique forte et moins de technocratie.



Plus d'infos sur : www.bernardfischer.fr

Bernard FISCHER, Isabelle OBRECHT, Paul ROTH, Valérie GEIGER, Pierre SCHMITZ, Anita VOLTZ, Jean-Jacques STAHL, Isabelle SUHR, Martial FEURER, Muriel FENDER, Christian WEILER, Elisabeth DEHON, Philippe SCHNEIDER, Marie-Claude SCHMITT, Benoît ECK, Marie-Christine SCHATZ, Raymond LANOE, Ingrid GEMEHL, Kadir GUZLE, Adeline STAHL, Denis ESQUIROL, Nathalie BERNARD, Robin CLAUSS, Monique FISCHER, David REISS, Marie-Reine KUPFERSCHLAEGER, Pascal BOURZEIX, Jennifer HOLTZMANN.

Conformément à l'article L. 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales : "Dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale"

TOUS UNIS POUR OBERNAI *Nous rassembler pour notre France*

L'élection présidentielle est un moment de rassemblement et non de division. M. Macron porte des valeurs qui n'appartiennent ni à la gauche ni à la droite mais à nous tous : le respect, le travail, le courage. Respectons-nous car nos différences sont nos forces, travaillons dur pour regagner la place économique mondiale que nous méritons, ayons le courage de nous projeter pleinement dans le monde de demain. Ce qui nous rassemble est infiniment supérieur à ce qui nous divise : c'est la force de nos valeurs et de nos convictions, c'est l'amour de la France et de la République.

Frédéric PRIMAULT, Séverine AJTOUH

OBERNAI POUR TOUS *Pour un printemps d'espoir ou de désespoir...*

Comme vous tous, nos regards sont portés, non pas au niveau local, mais au niveau national. A l'heure où nous rédigeons cet article, notre Pays s'apprête à élire un nouveau Président de la République. Après une campagne électorale calamiteuse, détournée par les affaires et les mensonges, un triste constat s'impose. Selon les sondages, près de 45 % des français seraient tentés de voter pour deux candidats qui ont à répondre devant la justice. Notre groupe ne peut se résoudre à voir notre pays passé entre les mains d'une extrême droite populiste ou d'une droite ultra-conservatrice représentée par le pire candidat que la droite n'ait jamais connu sous la 5^{ème} République [« Qui imagine un seul instant le Général De Gaulle mis en examen (sic) »]. Nous en appelons à la responsabilité de chacun pour éviter le scénario du pire !

Bruno FREYERMUTH, Sylvain EVRARD, Laetitia FREYERMUTH-HEIZMANN

QUELQUES RENDEZ-VOUS À VENIR...

Juin

**SOIRÉE ANNUELLE DU RÉSEAU
DES JEUNIRS D'ALSACE
«AGITATEUR D'EMPLOI»**

Jeudi 1^{er} juin - Salle des fêtes
www.jeunirdalsace.org

**TRIATHLON INTERNATIONAL
D'OVERNAI**

Dimanche 4 juin
www.triathlon-obernai.fr



MARCHÉ AUX PUCES
Dimanche 18 juin
www.fcsro.fr

FÊTE DE LA MUSIQUE
Mercredi 21 juin

www.obernai.fr/fetedelamusique

Juillet

**FESTIVAL "LES AMIS
DE L'ORGUE MERKLIN"**

**Concert gratuit, tous les mardis
à 20h30 en juillet et août
à l'église Saints Pierre et Paul**
www.merklin.fr

**5^{ÈME} ÉDITION
DES O'NZE KM D'OVERNAI**

Samedi 15 juillet à 19h30
www.les-onzes-kms-obernai.fr

**8^{ÈME} ÉDITION
DU FESTIVAL DE MUSIQUE**

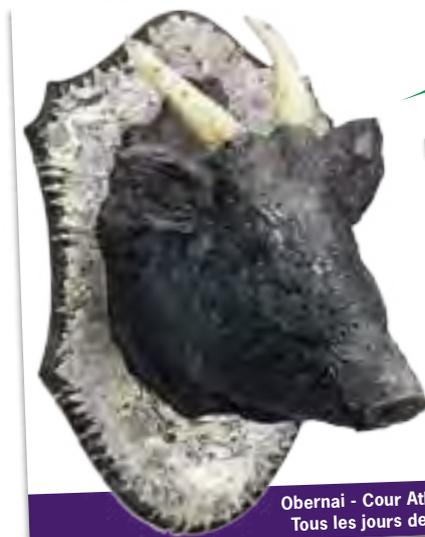
Du 21 au 28 juillet
www.festivalmusiqueobernai.com



Août

**8^{ÈME} ÉDITION DE LA BIENNALE
DE LA MOSAÏQUE**

Du 5 au 31 août de 14h à 18h



**47^{ÈME} ÉDITION
DE LA FOIRE AUX VINS**

Du 9 au 15 août
www.tourisme-obernai.fr

MARCHÉ ANNUEL

Jeudi 24 août de 8h à 18h
www.obernai.fr

**PROMENADE GASTRONOMIQUE
DU SCHENKENBERG**

Dimanche 27 août de 10h30 à 13h10
www.tourisme-obernai.fr

Septembre

**JOURNÉES EUROPÉENNES
DU PATRIMOINE**

16 et 17 septembre
www.acpo.fr

BIOBERNAI

15, 16 et 17 septembre
www.biobernai.com

Obernai

PRÉSENTE "LA MOSAÏQUE"
par la prestigieuse École des
Beaux-Arts de Ravenne
et son invité d'honneur
Giuliano BABINI

Du 5 au 31 août 2017
8^{ème} Édition de la Biennale de la

MOSAÏQUE

Exposition de Mosaïque contemporaine sous la Direction artistique de Gérard Brand

Obernai - Cour Athic - Maison de la Musique et des Associations
Tous les jours de 14h à 18h - www.obernai.fr - Entrée gratuite

NOUVELLE DATE !

FÊTE DU SPORT : samedi 1^{er} juillet

Votre enfant souhaite pratiquer un sport et s'inscrire dans un club sportif pour la rentrée 2017/2018 ? Vous souhaitez passer une belle journée sportive en famille ?

La Ville d'Obernai vous invite à découvrir plus de 25 disciplines sportives proposées par les associations et clubs obernois, le samedi 1^{er} juillet, de 10h à 12h et de 14h à 17h. Ce sera l'occasion de vous renseigner sur les créneaux, les tarifs et pour les enfants de tester les activités proposées... Un grand jeu-concours est aussi organisé pour les enfants.

Plus d'infos auprès du Service des Sports au 06 38 66 31 26 et sur www.obernai.fr/fetedusport

Les coordonnées et l'ensemble des manifestations des clubs sportifs obernois sont sur www.obernai.fr



Les Estivales d'OBERNAI

CONCERTS GRATUITS À 21H

08/07

AMAURY VASSILI

15/07

TWICE & CO
& THE ONE ARMED MAN

22/07

STÉPHANE PETIT CHANTE PAGNY
MATHIEU CHANTE ELVIS

29/07

ÉMILE ET IMAGES

05/08

GÉRARD LENORMAN

DÈS 19H

ANIMATION

PAR LES BECK'S

+ PETITE

RESTAURATION

WWW.FACEBOOK/COMITEDESFETES.OBERNAI

WWW.OBERNAI.FR